

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE BARAQUEVILLE

Numéro SIRET : **21120056300016**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET MAIRIE M14**

ANNEE 2017

Code INSEE 12056	COMMUNE BARAQUEVILLE BUDGET MAIRIE M14	BP 2017
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 229
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	66
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 972 149,00	3 366 316,00	902,02	845,84

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	608,29	0,00
2	Produit des impositions directes/population	366,02	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	784,80	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	282,34	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	182,70	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	45,13%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,08%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,98%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 780 730,07	2 544 110,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 236 620,07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 780 730,07	2 780 730,07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 281 156,87	1 778 721,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	97 920,94	104 764,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 504 408,28	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 883 486,09	1 883 486,09
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		4 664 216,16	4 664 216,16

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	500 230,00	0,00	492 550,00	492 550,00	492 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	909 100,00	0,00	886 400,00	886 400,00	886 400,00
014	Atténuations de produits	94 939,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
65	Autres charges de gestion courante	257 381,85	0,00	262 700,00	262 700,00	262 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 761 650,85	0,00	1 742 150,00	1 742 150,00	1 742 150,00
66	Charges financières	171 516,00	0,00	153 500,00	153 500,00	153 500,00
67	Charges exceptionnelles	6 185,39	0,00	300,00	300,00	300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 689,36		78 211,28	78 211,28	78 211,28
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 954 041,60	0,00	1 974 161,28	1 974 161,28	1 974 161,28
023	Virement à la section d'investissement (5)	716 000,00		664 400,00	664 400,00	664 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	52 905,09		142 168,79	142 168,79	142 168,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		768 905,09		806 568,79	806 568,79	806 568,79
TOTAL		2 722 946,69	0,00	2 780 730,07	2 780 730,07	2 780 730,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 780 730,07

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	109 150,00	0,00	183 700,00	183 700,00	183 700,00
73	Impôts et taxes	1 233 108,00	0,00	1 222 623,00	1 222 623,00	1 222 623,00
74	Dotations, subventions et participations	854 355,00	0,00	897 067,00	897 067,00	897 067,00
75	Autres produits de gestion courante	193 720,00	0,00	187 720,00	187 720,00	187 720,00
Total des recettes de gestion courante		2 425 333,00	0,00	2 526 110,00	2 526 110,00	2 526 110,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 440 333,00	0,00	2 534 110,00	2 534 110,00	2 534 110,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		2 445 333,00	0,00	2 544 110,00	2 544 110,00	2 544 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 236 620,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 780 730,07

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

796 568,79

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 190,42	6 600,00	49 800,00	49 800,00	56 400,00
204	Subventions d'équipement versées	465,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	258 370,00	54 553,97	418 240,00	418 240,00	472 793,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	263 788,10	36 766,97	315 700,00	315 700,00	352 466,97
Total des dépenses d'équipement		574 813,52	97 920,94	803 740,00	803 740,00	901 660,94
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	414 105,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 579,79		47 416,87	47 416,87	47 416,87
Total des dépenses financières		441 861,79	0,00	467 416,87	467 416,87	467 416,87
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 016 675,31	97 920,94	1 271 156,87	1 271 156,87	1 369 077,81
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		1 021 675,31	97 920,94	1 281 156,87	1 281 156,87	1 379 077,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

504 408,28

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 883 486,09

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 384,00	104 764,84	131 384,50	131 384,50	236 149,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 384,00	104 764,84	131 384,50	131 384,50	236 149,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	73 011,72	0,00	45 678,58	45 678,58	45 678,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	426 570,84	0,00	787 564,38	787 564,38	787 564,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	3 747,00		5 525,00	5 525,00	5 525,00
Total des recettes financières		505 329,56	0,00	840 767,96	840 767,96	840 767,96
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		655 713,56	104 764,84	972 152,46	972 152,46	1 076 917,30
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	716 000,00		664 400,00	664 400,00	664 400,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	52 905,09		142 168,79	142 168,79	142 168,79
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		768 905,09		806 568,79	806 568,79	806 568,79
TOTAL		1 424 618,65	104 764,84	1 778 721,25	1 778 721,25	1 883 486,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 883 486,09

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

796 568,79

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	492 550,00		492 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	886 400,00		886 400,00
014	Atténuations de produits	100 500,00		100 500,00
65	Autres charges de gestion courante	262 700,00		262 700,00
66	Charges financières	153 500,00	0,00	153 500,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	142 168,79	142 168,79
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	78 211,28		78 211,28
023	Virement à la section d'investissement		664 400,00	664 400,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 974 161,28	806 568,79	2 780 730,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 780 730,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	420 000,00	0,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	56 400,00	0,00	56 400,00
204	Subventions d'équipements versés	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	472 793,97	10 000,00	482 793,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	352 466,97	0,00	352 466,97
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	47 416,87		47 416,87
	Dépenses d'investissement - Total	1 369 077,81	10 000,00	1 379 077,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

504 408,28

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 883 486,09

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	183 700,00		183 700,00
72	Travaux en régie		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 222 623,00		1 222 623,00
74	Dotations, subventions et participations	897 067,00		897 067,00
75	Autres produits de gestion courante	187 720,00	0,00	187 720,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 000,00	0,00	8 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 534 110,00	10 000,00	2 544 110,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 236 620,07

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 780 730,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 678,58	0,00	45 678,58
13	Subventions d'investissement	236 149,34	0,00	236 149,34
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		142 168,79	142 168,79
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		664 400,00	664 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 525,00		5 525,00
	Recettes d'investissement - Total	289 352,92	806 568,79	1 095 921,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 787 564,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 883 486,09

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	500 230,00	492 550,00	492 550,00
60611	Eau et assainissement	23 500,00	19 000,00	19 000,00
60612	Énergie - Électricité	94 000,00	83 000,00	83 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 000,00	22 500,00	22 500,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires		0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	27 000,00	27 000,00
6132	Locations immobilières	4 300,00	4 500,00	4 500,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	1 200,00	1 200,00
61521	Terrains	20 000,00	12 000,00	12 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	35 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	65 000,00	35 000,00	35 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	17 000,00	24 350,00	24 350,00
6161	Assurance multirisques	14 700,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	730,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	8 900,00	8 900,00
6233	Foires et expositions		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers		0,00	0,00
6247	Transports collectifs	6 000,00	23 000,00	23 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	7 500,00	7 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	6 000,00	6 000,00
62876	A un GFP de rattachement	7 900,00	7 900,00	7 900,00
62878	A d'autres organismes	500,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	32 000,00	33 000,00	33 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	909 100,00	886 400,00	886 400,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	21 000,00	5 000,00	5 000,00
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	2 900,00	2 900,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	9 800,00	9 500,00	9 500,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6411	Personnel titulaire	485 000,00	463 100,00	463 100,00
6413	Personnel non titulaire	48 000,00	54 600,00	54 600,00
64162	Emplois d'avenir	34 000,00	35 700,00	35 700,00
64168	Autres emplois d'insertion		18 100,00	18 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	106 400,00	102 900,00	102 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	151 200,00	145 500,00	145 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 200,00	6 900,00	6 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	27 200,00	27 200,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	9 300,00	5 300,00	5 300,00
64731	Versées directement		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 400,00	6 700,00	6 700,00
014	Atténuations de produits	94 939,00	100 500,00	100 500,00
739211	Attributions de compensation	94 939,00	100 500,00	100 500,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	257 381,85	262 700,00	262 700,00
6531	Indemnités	64 800,00	66 000,00	66 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 200,00	4 300,00	4 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 100,00	6 200,00	6 200,00
6535	Formation	200,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 249,85	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	47 532,00	48 300,00	48 300,00
65548	Autres contributions	27 000,00	24 700,00	24 700,00
6558	Autres contributions obligatoires	20 700,00	6 200,00	6 200,00
657362	CCAS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
657363	SPA	31 600,00	39 800,00	39 800,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	50 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 761 650,85	1 742 150,00	1 742 150,00
66	Charges financières (b)	171 516,00	153 500,00	153 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	166 100,00	148 900,00	148 900,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6618	Intérêts des autres dettes	416,00	400,00	400,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		2 700,00	2 700,00
6688	Autres		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 185,39	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 185,39	300,00	300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	14 689,36	78 211,28	78 211,28
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 954 041,60	1 974 161,28	1 974 161,28
023	Virement à la section d'investissement	716 000,00	664 400,00	664 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	52 905,09	142 168,79	142 168,79
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	52 905,09	142 168,79	142 168,79
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		768 905,09	806 568,79	806 568,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		768 905,09	806 568,79	806 568,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 722 946,69	2 780 730,07	2 780 730,07

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 780 730,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	109 150,00	183 700,00	183 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 150,00	3 200,00	3 200,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	200,00	200,00	200,00
70632	A caractère de loisirs		0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	63 000,00	60 000,00	60 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne		0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 000,00	7 500,00	7 500,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles		47 000,00	47 000,00
70846	Au GFP de rattachement	26 000,00	40 000,00	40 000,00
70848	aux autres organismes	5 000,00	18 900,00	18 900,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		1 100,00	1 100,00
70876	Par le GFP de rattachement		2 000,00	2 000,00
70878	par d'autres redevables	800,00	800,00	800,00
73	Impôts et taxes	1 233 108,00	1 222 623,00	1 222 623,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 172 358,00	1 181 873,00	1 181 873,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	20 000,00	0,00	0,00
7333	Taxes funéraires		0,00	0,00
7336	Droits de place		0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	750,00	750,00	750,00
7338	Autres taxes		0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations, subventions et participations	854 355,00	897 067,00	897 067,00
7411	Dotation forfaitaire	334 338,00	287 196,00	287 196,00
74121	Dotation de solidarité rurale	193 753,00	225 940,00	225 940,00
74127	Dotation nationale de péréquation		76 796,00	76 796,00
7461	DGD		0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	24 200,00	24 500,00	24 500,00
74718	Autres		0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP		0,00	0,00
74748	Autres communes		0,00	0,00
7478	Autres organismes	250 000,00	235 000,00	235 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	2 878,00	896,00	896,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	42 740,00	46 739,00	46 739,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat		0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 446,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	193 720,00	187 720,00	187 720,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	2 220,00	2 220,00	2 220,00
752	Revenus des immeubles	170 000,00	170 000,00	170 000,00
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif		0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	6 500,00	6 500,00	6 500,00
758	Produits divers de gestion courante	15 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 425 333,00	2 526 110,00	2 526 110,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	8 000,00	8 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 440 333,00	2 534 110,00	2 534 110,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	5 000,00	10 000,00	10 000,00

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 445 333,00	2 544 110,00	2 544 110,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	236 620,07
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 780 730,07

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	52 190,42	49 800,00	49 800,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		0,00	0,00
2031	Frais d'études	52 020,42	47 800,00	47 800,00
2033	Frais d'insertion		1 000,00	1 000,00
2051	Concessions et droits simil.	170,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	465,00	20 000,00	20 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		20 000,00	20 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	465,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	258 370,00	418 240,00	418 240,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	660,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	100 000,00	287 040,00	287 040,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	65 900,00	59 800,00	59 800,00
2132	Immeubles de rapport	3 500,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	1 410,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	16 500,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	28 000,00	27 400,00	27 400,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 300,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	7 000,00	14 000,00	14 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 600,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	263 788,10	315 700,00	315 700,00
2313	Constructions	113 788,10	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	40 000,00	40 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	100 000,00	275 700,00	275 700,00
Total des dépenses d'équipement		574 813,52	803 740,00	803 740,00
13	Subventions d'investissement	23 177,00	0,00	0,00
1328	Autres	23 177,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	414 105,00	420 000,00	420 000,00
1641	Emprunts en euros	409 400,00	415 200,00	415 200,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16875	Dettes envers group.de CL		0,00	0,00
168751	GFP de rattachement	2 705,00	2 800,00	2 800,00
168758	Autres groupements		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 579,79	47 416,87	47 416,87
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 579,79	47 416,87	47 416,87
Total des dépenses financières		441 861,79	467 416,87	467 416,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 016 675,31	1 271 156,87	1 271 156,87
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées (9)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		5 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 021 675,31	1 281 156,87	1 281 156,87

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	97 920,94
------------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	504 408,28
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 883 486,09
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 384,00	131 384,50	131 384,50
1321	Etat et établissements nationaux	30 000,00	71 200,00	71 200,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements	53 200,00	0,00	0,00
13258	Autres groupements		10 562,00	10 562,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		48 122,50	48 122,50
1328	Autres	67 184,00	1 500,00	1 500,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 384,00	131 384,50	131 384,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	499 582,56	833 242,96	833 242,96
10222	F.C.T.V.A.	47 011,72	15 678,58	15 678,58
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	26 000,00	30 000,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	426 570,84	787 564,38	787 564,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits de cessions	3 747,00	5 525,00	5 525,00
Total des recettes financières		505 329,56	840 767,96	840 767,96
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		655 713,56	972 152,46	972 152,46
021	Virement de la section de fonctionnement	716 000,00	664 400,00	664 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	52 905,09	142 168,79	142 168,79
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 265,82	89 165,19	89 165,19
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	17 660,00	17 660,00	17 660,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		1 333,33	1 333,33
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	12 716,00	12 716,00	12 716,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	21 263,27	21 294,27	21 294,27
28051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		768 905,09	806 568,79	806 568,79
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		768 905,09	806 568,79	806 568,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 424 618,65	1 778 721,25	1 778 721,25

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP 2017
--	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	104 764,84
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 883 486,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 442 369,75									
1641 Emprunts en euros (total)					6 442 369,75									
71861446017	CRCA NORD MIDI PYRENEES	28/10/1999		05/01/2000	193 610,25	R	TIOP	3.52	3.17119		T	X	N	A-1
014650700	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	28/12/2001		15/01/2003	152 000,00	F		4.8	4.80194		A	X	N	A-1
50011676184	CRCA NORD MIDI PYRENEES	21/06/2002		30/06/2003	280 000,00	R	TEC	4.42	3.82462		A	X	N	A-1
50012666762	CRCA NORD MIDI PYRENEES	26/07/2002		28/02/2004	21 561,58	F		5.2	5.18494		A	X	N	A-1
015440600	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	21/05/2003		21/05/2004	230 000,00	F		4.2	4.89731		A	X	N	A-1
2082000212469	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/02/2003		01/04/2004	155 000,00	R	EURIBOR	4.0	3.06854		A	X	N	A-1
51707950907	CRCA NORD MIDI PYRENEES	05/11/2003		31/01/2015	150 000,00	F		4.25	15.44311		A	X	N	A-1
07603686	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	03/12/2004		05/01/2006	197 490,00	F		4.0	4.0		A	X	N	A-1
6589107	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	28/06/2004		10/07/2005	250 000,00	F		4.05	4.05		A	X	N	A-1
16058441404	CRCA NORD MIDI PYRENEES	02/12/2005		02/02/2015	210 000,00	F		2.95	2.07948		A	X	N	A-1
7008944	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	10/07/2006		10/08/2007	400 000,00	F		3.7	3.7		A	X	N	A-1
22949415495	CRCA NORD MIDI PYRENEES	12/12/2006		02/01/2015	200 000,00	F		3.85	10.86038		A	X	N	A-1
88845075325	CRCA NORD MIDI PYRENEES	15/05/2007		15/01/2008	600 000,00	F		4.17	4.1832		A	X	N	A-1
2009027	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	09/07/2009		03/10/2009	410 000,00	F		2.16	1.86531		T	P	N	A-1
65027001048	CRCA NORD MIDI PYRENEES	31/12/2010		31/01/2015	400 000,00	F		3.15	4.89473		A	X	N	A-1
10000604415	CRCA NORD MIDI PYRENEES	13/12/2011		31/12/2011	500 000,00	F		5.1	5.24921		M	X	N	A-1
1212954	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/01/2012		01/02/2013	700 000,00	F		4.51	4.51		A	X	N	A-1
30007329430	CRCA NORD MIDI PYRENEES	05/11/2012		30/11/2013	300 000,00	F		5.1	5.0827		A	X	N	A-1
8216668	CAISSE D EPARGNE MIDI-PYRENEES	16/08/2012		05/09/2013	300 000,00	F		5.12	5.12466		A	X	N	A-1
1235136	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2012		01/01/2014	600 000,00	F		3.95	3.95126		A	X	N	A-1
2004180	CAISSE D EPARGNE MIDI PYRENEES	01/01/2016		05/07/2016	192 707,92	F		3.93	11.34338		A	P	N	A-1

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général					6 442 369,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 678 146,78					426 016,93	148 923,04	0,00	25 600,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 678 146,78					426 016,93	148 923,04	0,00	25 600,12
71861446017	N	0,00		36 152,93	2,75	R	TIOP	3.17119	11 675,20	800,57	0,00	0,00
014650700	N	0,00		13 784,96	0,00	F		4.80194	13 784,96	661,74	0,00	0,00
50011676184	N	0,00		77 204,63	3,42	R	TEC	3.82462	18 067,59	3 412,44	0,00	0,00
50012666762	N	0,00		3 903,85	1,08	F		5.18494	1 902,47	203,00	0,00	0,00
015440600	N	0,00		39 451,04	1,33	F		4.89731	19 319,81	1 656,94	0,00	0,00
2082000212469	N	0,00		7 602,63	1,25	R	EURIBOR	3.06854	7 602,63	304,11	0,00	0,00
51707950907	N	0,00		31 684,21	1,83	F		15.44311	14 859,12	1 059,36	0,00	0,00
07603686	N	0,00		64 475,88	3,00	F		4.0	15 183,43	2 579,04	0,00	0,00
6589107	N	0,00		62 557,65	2,50	F		4.05	20 030,38	2 533,58	0,00	0,00
16058441404	N	0,00		66 532,66	4,00	F		2.07948	15 561,38	1 753,42	0,00	0,00
7008944	N	0,00		235 937,47	9,58	F		3.7	19 926,47	8 729,69	0,00	0,00
22949415495	N	0,00		80 828,00	4,75	F		10.86038	15 339,26	2 846,23	0,00	0,00
88845075325	N	0,00		383 868,77	10,00	F		4.1832	28 210,67	16 015,01	0,00	0,00
2009027	N	0,00		224 275,36	9,50	F		1.86531	22 166,32	3 945,26	0,00	0,00
65027001048	N	0,00		280 380,56	8,67	F		4.89473	28 099,31	8 431,23	0,00	0,00
10000604415	N	0,00		371 129,54	9,83	F		5.24921	29 516,73	18 243,99	0,00	0,00
1212954	N	0,00		555 998,27	10,08	F		4.51	40 148,96	25 075,52	0,00	0,00
30007329430	N	0,00		240 438,79	10,83	F		5.0827	16 836,00	12 262,38	0,00	981,99
8216668	N	0,00		240 510,81	10,67	F		5.12466	16 823,45	12 314,15	0,00	3 690,34
1235136	N	0,00		506 160,57	11,00	F		3.95126	33 782,82	19 993,34	0,00	18 658,92
2004180	N	0,00		155 268,20	3,50	F		11.34338	37 179,97	6 102,04	0,00	2 268,87
Total général		0,00		3 678 146,78					426 016,93	148 923,04	0,00	25 600,12

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 678 146,78					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		465 416,87	465 416,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		418 000,00	418 000,00
1641	Emprunts en euros	415 200,00	415 200,00
1687	Autres dettes	2 800,00	2 800,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		47 416,87	47 416,87
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	47 416,87	47 416,87
020	Dépenses imprévues (investissement)	47 416,87	47 416,87

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	465 416,87	97 920,94	D001 504 408,28	1 067 746,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		857 772,37	III 857 772,37
Ressources propres externes de l'année (a)		45 678,58	45 678,58
10222	Dotations, fonds divers et réserves	15 678,58	15 678,58
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		812 093,79	812 093,79
28031	Amortissements des frais d'études	89 165,19	89 165,19
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	17 660,00	17 660,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	1 333,33	1 333,33
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	12 716,00	12 716,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	21 294,27	21 294,27
024	Produits de cessions	5 525,00	5 525,00
021	Virement de la section de fonctionnement	664 400,00	664 400,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	857 772,37	104 764,84	0,00	787 564,38	1 750 101,59

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 067 746,09
Ressources propres disponibles	IV	1 750 101,59
Solde	V = IV - II (6)	+ 682 355,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	20 S 2017	SUBVENTION 2017	CCAS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 000,00
657363	21 S 2017	SUBVENTION 2017 BUDGETS ANNEXES	BARAQUEVILLE	Communes	39 800,00
6574	2 S 2017	SUBVENTION 2017	AMICALE SAPEURS POMPIERS BARAQUEVILLE	Associations	200,00
6574	3 S 2017	SUBVENTION 2017	ANIMATION LOCALE DE VORS	Associations	250,00
6574	6 S 2017	SUBVENTION 2017 PART EMPLOI	BARAQUADABRA	Associations	6 000,00
6574	5 S 2017	SUBVENTION 2017 REPLACEMENTS	BARAQUADABRA	Associations	10 265,94
6574	7 S 2017	SUBVENTION 2017 ACTIONS JEUNES ET FONCTIONNEMENT	BARAQUADABRA	Associations	1 700,00
6574	8 S 2017	SUBVENTION 2017	BASKET EN SEGALA	Associations	2 500,00
6574	4 S 2017	SUBVENTION 2017	COLLEGE ALBERT CAMUS	Départements	1 500,00
6574	9 S 2017	SUBVENTION 2017	COMITE DES FETES DE LAX	Associations	1 265,00
6574	19 S 2017	SUBVENTION 2017	COMITE MOTOCYCLISTE DEPARTEMENTALE DE L AVEYRON	Associations	4 000,00
6574	10 S 2017	SUBVENTION 2017	CONSCRITS DE BARAQUEVILLE	Associations	170,00
6574	11 S 2017	SUBVENTION 2017	ESPOIR FOOT 88	Associations	4 000,00
6574	1 S 2017	SUBVENTION 2017	FEDERATION ADMR	Associations	3 229,00
6574	12 S 2017	SUBVENTION 2017	GROUPE ANIMATION GESTION	Associations	2 120,00
6574	13 S 2017	SUBVENTION 2017	HAND BALL BARAQUEVILLE	Associations	2 000,00
6574	30 S 2016	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2016	LA VINGT CINQUIEME HEURE	Autres	0,00
6574	14 S 2017	SUBVENTION 2017	LAX' BLUES	Associations	4 000,00
6574	15 S 2017	SUBVENTION 2017	LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV	Associations	1 000,00
6574	17 S 2017	SUBVNETION 2017 CARNAVAL	LOISIRS ET CULTURE EN SEGALA	Associations	300,00
6574	16 S 2017	SUBVENTION 2017 ACTIONS ARTISTIQUES	LOISIRS ET CULTURE EN SEGALA	Associations	1 500,00
6574	29 S 2016	SOLDE SUBVENTION 2015	LOISIRS ET CULTURE EN SEGALA	Associations	0,00
6574	18 S 2017	SUBVENTION 2017	OUSTAL ANIMATION	Associations	250,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	3,23	6,23	6,23	0	6,23
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0	3,23	3,23	3,23	0	3,23
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	1,76	6,76	6,76	0	6,76
Technicien ppal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	2	1,76	3,76	3,76	0	3,76
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	0	2	1,6	0	1,6
Educateur ppal de jeunes enfants	B	1	0	1	1	0	1
Agent social	C	1	0	1	0,6	0	0,6
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4	0	4	4	0	4
Puéricultrice Cl .Normale	A	1	0	1	1	0	1
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	3	0	3	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	4,99	18,99	18,59	0	18,59

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				1 283,28		
Educatrice jeunes enfants	N		358	0,00		
Service civique	N			1 283,28		CDD
Trésorier payeur	N			0,00		
Agent polyvalent administratif	N	ADM	330	0,00		CDD
Projectionniste	N	ADM	340	0,00		CDD
Adjoint technique	N	TECH	340	0,00		CDD
Agent polyvalent technique	N	TECH	330	0,00		CDD
Agent polyvalent technique	N	TECH	330	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				1 283,28		

COMMUNE BARAQUEVILLE - 12 - BUDGET MAIRIE M14	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AVEYRON INGENIERIE		Sans fiscalité propre	1 530,00
SIAV2A		Sans fiscalité propre	2 942,93
SIEDA		Sans fiscalité propre	7 356,72
SMBVV		Sans fiscalité propre	5 806,67
SMICA		Sans fiscalité propre	7 000,00
Autres organismes de regroupement			
ADIL			400,00
ADM AVEYRON			1 400,00
GDS AVEYRON FODSA			1 406,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	3 193 000,00	1,829	12,250	0,000	391 143,00	1,829
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 192 000,00	1,973	22,670	0,000	723 626,00	1,973
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	75 500,00	0,507	88,880	0,000	67 104,00	0,506
TOTAL	6 460 500,00	1,884			1 181 873,00	1,841

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Baraqueville, le 11/04/2017
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 18
VOTES : Pour : 18
Contre :
Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Baraqueville, le 11/04/2017

Date de convocation : 07/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

ARNAL Olivier	
BARBEZANGE Jacques	
BARRAU Céline	
BAUGUIL William	
BERNARDI Christine	
BORIES Alain	
CALVIAC Jean-Louis	
COSTES Dominique	
FRAYSSINES Jessica	
GENIEZ Viviane	
GOMBERT Christiane	
LADAME Etienne	
LEMERAY Claude	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MARTY Monique	
PUECH Robert	
REGOURD Murielle	
ROSSIGNOL Josiane	
VERNHES Nicolas	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Baraqueville, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.27 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.29 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.30 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.31 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.32 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.33 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.34 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.37 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.38 C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.39 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.40 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)